

Le Dictionnaire francophone des organisations panafricaines (Difop)

Le *Dictionnaire francophone des organisations panafricaines (Difop)* est extrait d'une base de données

aménageable pour une exploitation en mode vidéotex. C'est un ouvrage pratique qui réunit des données factuelles sur les organisations interafricaines tant gouvernementales que non gouvernementales.

La composition de l'ouvrage a nécessité l'exploitation de plusieurs sources documentaires qui peuvent être regroupées en quatre catégories de documents:

- Les actes fondamentaux: traités, accords, conventions, protocoles, etc. Cette documentation engrangée au cours des enquêtes par courrier a été sollicitée et obtenue en grande partie auprès des institutions concernées;
- Des ouvrages généraux de droit international (recueils de textes et documents) et des études monographiques (ouvrages et thèses de doctorat);
- Un échantillon de revues et magazines spécialisés sur l'Afrique dont, principalement, *Marchés tropicaux et méditerranéens*, dépouillé sur une période de cinq ans (1985-1990); *Jeune Afrique Économie*, sur deux ans (1989-1990)
- Les répertoires des organisations et des associations. Parmi ceux-ci le *Difop* a exploité davantage, dans un souci d'harmonisation des sigles et

acronymes en francophonie, les documents francophones comme les répertoires de la Banque internationale d'information des États francophones du Québec et les lexiques d'organismes associés au développement du ministère français de la coopération.

Présentation

Le *Difop* dont le volume nomenclatural est estimé à près de sept cents entrées comprend trois parties:

- Le lexique des organisations, des actes fondamentaux et des termes institutionnels courants. Ce lexique réunit quatre types d'entrées: les dénominations des organisations et de certains organes subsidiaires importants, les désignations des actes fondamentaux, les sigles et certains termes techniques spécifiques, mais assez courants dans les échanges interafricains.
- Le lexique bilingue anglais-français des organisations, autrement pratique dès lors que l'on sait que la plupart des organisations sont communément connues sous leurs désignations anglaises. Ce lexique renvoie, pour la description des organisations, à la nomenclature française.
- Le répertoire des adresses postales des organisations.

France

Organisation des microstructures

L'énoncé définitoire, sinon descriptif de chaque entrée est modulé en fonction de sa nature. La microstructure de chaque article comprend un ensemble d'informations factuelles:

- Le sous-domaine - étant entendu que le domaine général du *Difop* est celui des relations internationales - qui décrit la sphère des activités de l'organisation ou de l'emploi du terme. En raison de la plurifonctionnalité de la plupart des organisations, le sous-domaine énumère hiérarchiquement les principaux secteurs d'activité de chaque organisation, partant du général au spécifique. La mention du domaine figure en dessous de l'entrée et peut se lire comme une identification résumée des objectifs de l'organisation. Dans certains cas, le domaine suffit à la description de certains organismes, surtout dans le cas des organes subsidiaires dont le renvoi à l'organisme de tutelle est donné.
- La séquence descriptive placée sous le sous-domaine énonce, en les détaillant, les objectifs de l'organisation tels qu'ils sont présentés par les actes fondamentaux. La rédaction du dictionnaire a conduit le plus souvent, sinon dans la majorité des cas, à la reformulation des énoncés afin d'homogénéiser les énoncés définitoires. De la sorte, toutes les séquences descriptives sont amenées par des définisseurs génériques (organisation continentale à compétence générale, organisation régionale économique, organisation régionale technique, etc.) qui classent,

hiérarchisent et différencient implicitement, autant que faire se peut, les différentes organisations. Lorsqu'il s'agit d'un acte fondamental, celui-ci est identifié par la date et le lieu de sa signature, l'objet de sa matière ainsi que les États ou les organisations co-signataires. Les termes spécifiques sont définis à partir des études monographiques qui fournissent dans le détail les éléments nécessaires à la compréhension des notions et des faits.

Chaque entrée bénéficie d'un correspondant en anglais. D'une manière générale, la dénomination officiellement établie et reconnue a été maintenue; par ailleurs, les organismes francophones ou certains termes et dénominations d'organes subsidiaires qui n'ont pas de correspondants anglais connus ont bénéficié d'une traduction suivie d'un astérisque. Outre ces éléments de description, le *Difop* présente les organes directeurs des organisations, les États membres et le siège. Une note est souvent émise pour indiquer le changement de nom, l'extinction d'une organisation ou la défection d'un État membre, si tant est que l'information disponible le permette. Une rubrique «Bibliographie» élaborée pour les grandes organisations qui ont fait l'objet d'études monographiques permet au lecteur de trouver le texte fondamental (accord, traité, etc.) d'une organisation, ou encore une étude fouillée et documentée sur celle-ci.

Il est important de noter que les informations pouvant être rendues disponibles sur la base de données sont autrement plus étendues que celles contenues dans le support édité,

contraignant par nature. Cette base de données mérite d'être enrichie, revue et renouvelée. En raison du caractère évolutif et changeant des organisations internationales, et pour approcher une exhaustivité souhaitée de l'ensemble des organisations interafricaines tant gouvernementales que non gouvernementales, le Centre de terminologie et de néologie projetée, si les moyens lui en sont donnés, la publication d'une version revue et augmentée du *Difop* pour 1993, version pour laquelle les données commencent déjà à être engrangées.

Zezeze Kalonji,
Centre de terminologie
et de néologie,
C.N.R.S.,
Paris.

Bibliographie

Kalonji, M.T. Zezeze, 1992: *Difop, Dictionnaire francophone des organisations panafricaines*, Paris, Conseil international de la langue française, Rint, 291 p.